

ARRETÉ  
PRÉFECTORAL  
07/06/07

# commission locale de l'eau Var

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nappe et Basse Vallée du Var



## OBJECTIFS ET STRATÉGIE SAGE NAPPE ET BASSE VALLEE DU VAR



**SMEBVV**  
SYNDICAT MIXTE  
DE LA NAPPE ET DE LA  
BASSE VALLEE

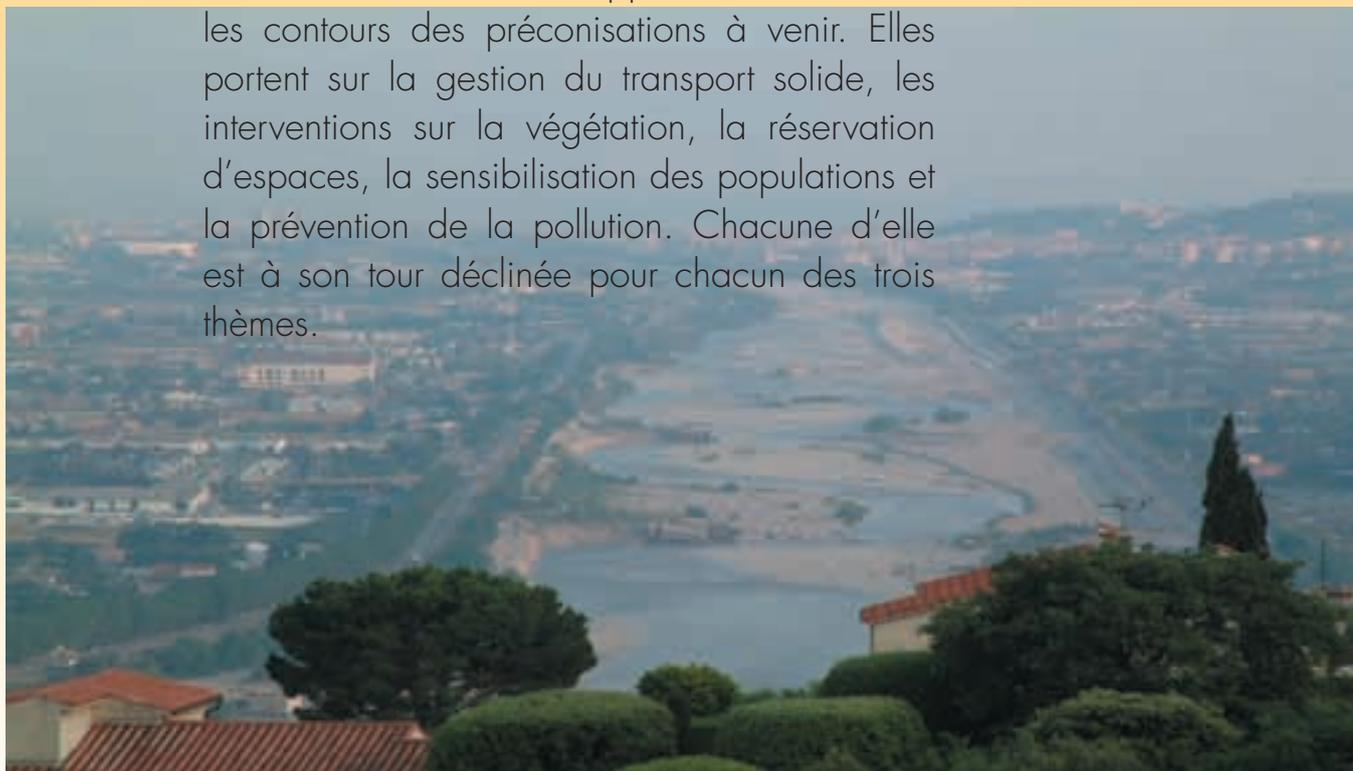
dossier établi d'après les travaux des membres de la CLE en séances plénières et en ateliers > validé par la CLE le 9 juin 2004 >

## DOSSIER OBJECTIFS ET STRATÉGIE

Le SAGE est orienté par les objectifs de gestion que poursuivent les acteurs locaux. Les membres de la Commission Locale de l'Eau ont mené une concertation sur ces objectifs dans les réunions plénières, techniques, d'ateliers ou de découverte physique du Var, pour parvenir à une formulation la plus près possible de leurs préoccupations.

Un objectif global s'est dégagé de l'analyse de la situation du bassin versant et des attentes des acteurs. Répondant à l'ensemble des problématiques majeures identifiées sur la basse vallée du Var, cet objectif est décliné en trois objectifs thématiques sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource, les crues et la gestion physique, et les milieux naturels.

Pour servir ces objectifs, cinq grandes orientations stratégiques, spécifiques de la gestion de la basse vallée et de la nappe du Var, dessinent les contours des préconisations à venir. Elles portent sur la gestion du transport solide, les interventions sur la végétation, la réservation d'espaces, la sensibilisation des populations et la prévention de la pollution. Chacune d'elle est à son tour déclinée pour chacun des trois thèmes.





*Dossier réalisé sous  
maîtrise d'ouvrage du  
Syndicat Mixte  
d'Etudes de la Basse  
Vallée du Var,*

**sous la Présidence de Marc Lafaurie,**

avec la direction de Katia Souriguère,  
Chargée de Mission SAGE,  
avec l'assistance technique de BCEOM et  
l'assistance en concertation de 1.2.3.Soleil,  
principalement à partir des échanges des  
acteurs locaux au sein des réunions de la CLE  
et des ateliers de terrain,  
avec l'aimable participation  
du comité technique de la CLE,  
Services Techniques du Conseil Général des  
Alpes Maritimes  
Service Environnement de la CANCA  
Syndicat Intercommunal de l'Estéron et du Var  
Inférieurs - SIEVI,  
DIREN PACA  
DDE des Alpes Maritimes  
DDAF des Alpes Maritimes  
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,  
Délégation de Marseille

Conception et réalisation 1.2.3.Soleil  
Direction artistique : Suzan Traa

**Contact** : SMEBVV - c/o SIEVI - Zac de la  
Grave - 06510 CARROS  
Katia Souriguère : Tél. 04 93 08 79 40 -  
Fax. 04 92 08 27 28  
Messagerie : [katia.souriguere@fleuve-var.org](mailto:katia.souriguere@fleuve-var.org)

**Remerciements**

En sa qualité de Président de la CLE et du  
SMEBVV, et au nom de tous leurs membres,  
Marc Lafaurie remercie toutes les personnes  
qui ont permis la réalisation du dossier "objec-  
tifs du SAGE du Var".



## UNE BASSE VALLÉE RICHE EN EAU



### Une contrainte absolue : la dynamique actuelle du fonctionnement de la vallée

L'évolution du Var est étroitement liée aux aménagements de la vallée. Ceux-ci sont irréversibles et ne permettent pas une approche des risques en dehors d'une politique globale. En effet, la puissance naturelle du fleuve, du fait de sa pente et de ses débits torrentiels, le corset des aménagements, digues, seuils et micro-centrales, l'étroitesse de la vallée encaissée entre des coteaux drainés par des vallons, ont pour corollaire des risques de débordement et des risques de pollution de la ressource en eau. Le développement très concentré des populations sur un territoire limité ajoute encore un risque de pénurie en eau impossible à évaluer aujourd'hui.

La spécificité de la Basse Vallée du Var se décline à travers une nappe souterraine abondante et de qualité, un lit en tresse, des vallons obscurs, des coteaux boisés, une embouchure avec la mer. La valeur patrimoniale et économique est étroitement dépendante de la richesse exceptionnelle de sa ressource en eau. En recherchant un fonctionnement équilibré du bassin versant, le SAGE vise à faire reconnaître par tous, les liens existants entre la ressource en eau et le développement économique de la vallée et à favoriser tous les moyens permettant de concilier préservation du patrimoine commun "eau", réduction des risques d'inondation et évolution des implantations humaines.



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nappe et Basse Vallée du Var  
de Var

## OBJECTIF GLOBAL DU SAGE

**Favoriser les tendances au retour du faciès méditerranéen du lit du Var en valorisant les ressources souterraines et développer la connaissance du fonctionnement dynamique de la vallée pour l'inscrire dans toutes les démarches de gestion de l'eau et d'aménagement du territoire**

### Les grandes orientations stratégiques

#### • Accélérer le retour du transport solide, notamment par l'abaissement urgent et maîtrisé des seuils

Cette stratégie satisfait à la fois l'amélioration de l'écoulement des eaux, la réduction des coûts d'entretien trop élevés dans un contexte artificialisé et un retour à l'équilibre du milieu naturel. Cette orientation concerne donc toutes les démarches de gestion qui permettront de retrouver un équilibre du profil en long. Le programme d'abaissement des seuils, qui en est le principal instrument, devra respecter la progression dans le temps des matériaux de l'amont vers l'aval selon les indications fournies par les études. L'abaissement sera également conduit dans le respect de la qualité et du fonctionnement de la nappe souterraine et de la libre circulation des poissons migrateurs. Chaque modification de seuil se fera au titre d'une autorisation loi sur l'eau.

#### • Optimiser les interventions sur la végétation

Outre sa fonction paysagère, la végétation rivulaire présente un intérêt majeur en assurant l'auto-épuration de l'eau, le maintien des berges et la diversité des milieux biologiques. Aujourd'hui l'entretien de la végétation suit une démarche systématique d'essartement avec comme seul objectif de favoriser l'écoulement des eaux. La réactivation du tressage du lit par le retour du transport solide va modifier la présence de la végétation. Ce retour vers un faciès plus aride devra s'accompagner d'un traitement plus modéré et plus respectueux de la végétation afin qu'elle puisse jouer son rôle d'aide à l'entretien du lit et à la biodiversité.

#### • Définir et réserver sur le bassin versant des espaces à vocation SAGE

Pour préserver la ressource en eau, les espaces nécessaires au fonctionnement équilibré du bassin versant, seront définis et réservés. Il s'agit des espaces minimum de divagation du fleuve, des espaces de protection de la ressource souterraine, des espaces boisés d'infiltration et d'épuration naturelles des eaux de pluie, des espaces agricoles de maintien du milieu naturel, des espaces d'accès aux berges pour les usages de loisirs de proximité du fleuve...

#### • Sensibiliser les populations

La démarche de gestion du bassin versant doit pouvoir être relayée par les populations riveraines. Chaque usager à son niveau peut en effet favoriser la préservation de la ressource ou au contraire lui faire courir des risques. Un programme d'identification des différents usages, de sensibilisation et d'information de toutes les catégories d'usagers qu'ils soient industriels, agricoles, artisans, riverains ou touristes devra être mis en place sur tous les thèmes du SAGE.

#### • Prévenir la pollution

Pour que l'eau reste une richesse pour tous, les eaux superficielles et souterraines doivent préserver leur qualité exceptionnelle. L'occupation très dense de la plaine par des activités industrielles et agricoles, essentielles à la vie économique, nécessite des programmes de prévention de la pollution potentiellement présente sur le bassin sous toutes ses formes. Ces programmes feront l'objet de définition très précise pour chaque type de pollution.

### Les 10 orientations fondamentales du SDAGE Rhône Méditerranée et Corse

1- Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution

2- Garantir une qualité d'eau à la hauteur des exigences des usages

3- Réaffirmer l'importance stratégique et la fragilité des eaux souterraines

4- Mieux gérer avant d'investir

5- Respecter le fonctionnement naturel des milieux

6- Restaurer ou préserver les milieux aquatiques remarquables

7- Restaurer d'urgence les milieux particulièrement dégradés

8- S'investir plus efficacement dans la gestion des risques

9- Penser la gestion de l'eau en terme d'aménagement du territoire

10- Renforcer la gestion locale et concertée



# UNE NAPPE SOUTERRAINE ABONDANTE MAIS SOLLICITÉE

*La nappe du Var est identifiée dans le SDAGE comme un milieu aquatique remarquable à forte valeur patrimoniale*

400 000 habitants environ, sur les 500 000 que compte l'ensemble du bassin versant du Var, sont concentrés dans la basse vallée du Var. Des incertitudes sur le fonctionnement et la vulnérabilité de la nappe, principale ressource en eau du département, et le constat d'une tendance à la baisse, constituent aujourd'hui l'une des principales sources de préoccupation pour les gestionnaires de la ressource.

Espace charnière des grandes vallées encaissées du Nord, cette plaine représente le seul espace plat favorable au développement économique et urbain de la région niçoise. Située au centre de gravité des poids démographiques et économiques des Alpes Maritimes, la plaine du Var est un espace occupé par l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation, bloquée ailleurs par les reliefs.

L'abondance et la qualité naturelle de la ressource en eau contenue dans la plaine du Var expliquent et motivent l'investissement important de cette vallée par les activités humaines. Du fait de la structure géologique complexe du territoire, le substratum sur lequel repose la vallée alluviale est très variable d'amont en aval. La nappe du Var est constituée d'un réservoir principal étroit, mais connecté à d'autres réservoirs beaucoup plus grands en volume et en superficie. Elle constitue donc un aquifère dont les potentialités sont importantes mais dont la vulnérabilité à la pollution est certaine, du fait même de multiples connexions et de l'absence de couche superficielle imperméable. La fragilité de la ressource est ainsi inscrite dans le fonctionnement et le développement constant de la vallée.

Il est apparu que les risques de pollution diffuse, agricole, industrielle ou domestique, étaient les moins connus et certainement les plus importants une fois cumulés.

Les études de risque potentiel de pollution ont été actualisées pour la dernière fois en 1993. Compte tenu de la perpétuelle évolution des activités industrielles et des produits phytosanitaires utilisés, ces résultats ne sauraient être représentatifs de la situation actuelle, ces études devant être réactualisées périodiquement pour conserver leur fiabilité et pour être des outils de protection de la qualité des eaux.

- Préserver qualité et quantité des eaux souterraines et superficielles

- Mieux connaître les activités ayant un impact sur la ressource

- Mieux connaître le fonctionnement des nappes

- Identifier et gérer des espaces pour favoriser la protection des eaux souterraines

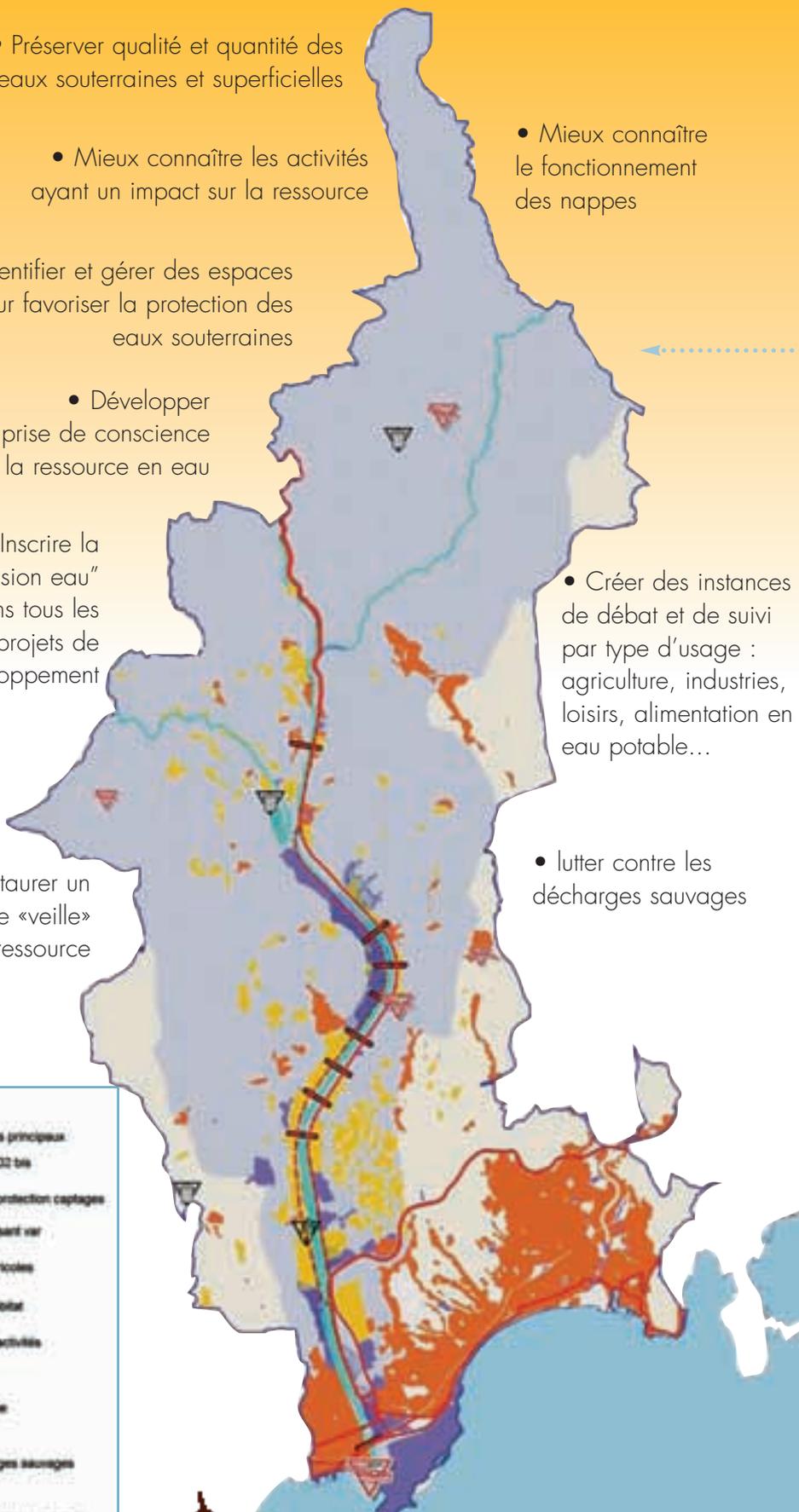
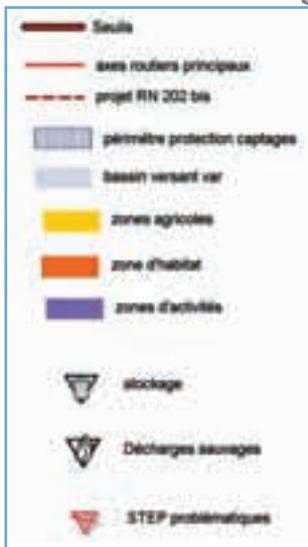
- Développer une prise de conscience de la ressource en eau

- Inscrire la "dimension eau" dans tous les projets de développement

- Créer des instances de débat et de suivi par type d'usage : agriculture, industries, loisirs, alimentation en eau potable...

- Instaurer un système de «veille» de la ressource

- lutter contre les décharges sauvages



## OBJECTIF PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE

**Préserver la ressource en eau en accompagnant le développement des usages et en faisant en sorte que toutes les activités prennent en compte la préservation des ressources souterraines et superficielles.**

### orientations stratégiques

- **Accélérer le retour du transport solide, notamment par l'abaissement urgent et maîtrisé des seuils**

Satisfaisant à la fois l'amélioration de l'écoulement des eaux et un retour à l'équilibre du milieu physique, cette orientation recouvre toutes les démarches de gestion qui permettront de retrouver un équilibre du profil en long et des relations fleuve/nappe. Le programme d'abaissement des seuils sera conduit dans le respect de la qualité et du fonctionnement de la nappe souterraine. Chaque modification de seuil se fera au titre d'une autorisation loi sur l'eau.

- **Optimiser les interventions sur la végétation**

La végétation rivulaire assure l'auto-épuration de l'eau et la diversité des milieux biologiques. La réactivation du tressage du lit par le retour du transport solide devra s'accompagner d'un traitement plus adapté de la végétation afin qu'elle puisse jouer son rôle d'aide à l'entretien du lit et à la biodiversité.

- **Définir et réserver sur le bassin versant des espaces de protection**

Pour préserver la ressource en eau, les espaces nécessaires au fonctionnement équilibré du bassin versant, seront définis et réservés. Il s'agit des espaces minimum de protection de la ressource souterraine et des espaces boisés d'infiltration et d'épuration naturelles des eaux de pluie.

- **Sensibiliser les populations à la fragilité de la ressource en eau**

Chaque usager à son niveau peut favoriser la préservation de la ressource ou au contraire lui faire courir des risques. Un programme d'identification des différents usages, de sensibilisation et d'information de toutes les catégories d'usagers qu'ils soient industriels, agricoles, artisans, riverains ou touristes sera défini et préconisé par le SAGE.

- **Prévenir la pollution des eaux souterraines et superficielles**

Les eaux superficielles et souterraines doivent préserver leur qualité exceptionnelle. L'occupation très dense de la plaine par des activités industrielles et agricoles nécessite des programmes de prévention de la pollution potentiellement présente sur le bassin sous toutes ses formes. Ces programmes feront l'objet de définition très précise pour chaque type de pollution.

*Les mesures  
opérationnelles  
territoriales SDAGE  
Rhône Méditerranée.  
Territoire des extrêmes  
méditerranéens. volume 1*

La basse vallée du Var est identifiée comme aquifère fortement sollicité et dont l'altération poserait des problèmes immédiats pour les importantes populations qui en dépendent.

Sur ces aquifères, doit être mis en œuvre :

- des politiques de protection préventives vis-à-vis de la qualité des eaux (programmes de lutte contre les pollutions ponctuelles et diffuses, périmètre de protection,...)

- une politique de gestion quantitative patrimoniale avec une priorité pour l'eau potable et les usages qualitativement exigeants,
- une politique de suivi avec un réseau piézométrique de référence et des mesures de la qualité.

#### **gestion quantitative de la ressource**

- mieux gérer les ouvrages hydrauliques existants de stockage et de transfert, par une meilleure utilisation de la ressource utilisable et l'amélioration de leur fonctionnement en vue de satisfaire les besoins des divers usages et des milieux aquatiques.

- Développer la gestion économe de l'eau et réduire les gaspillages
- Intégrer dans tout développement supplémentaire de la mise à disposition de l'eau l'impact éventuel lié à l'artificialisation des milieux et examiner au même niveau le recours aux différents types de ressources disponibles. Ne pas négliger en particulier le fait qu'en climat méditerranéen, la biodiversité résulte notamment de l'alternance des périodes de forte sécheresse et de forte pluviosité, la faune et la flore s'étant adaptées à ces stress successifs

- Mettre en œuvre une gestion raisonnée et prévisionnelle des aquifères exploités

#### **Lutte contre la pollution**

Poursuivre l'effort de lutte contre la pollution dans un objectif global de protection du littoral méditerranéen, en particulier vis-à-vis de la pollution organique, des nutriments (azote et phosphore) et de la pollution bactériologique, et de préservation de la qualité des écosystèmes aquatiques continentaux adaptés aux conditions spécifiques du cadre méditerranéen.



# UN FLEUVE PUISSANT DANS UN LIT TRÈS AMÉNAGÉ

*La basse vallée du Var est identifiée dans le SDAGE comme un milieu fortement dégradé physiquement*

## Une préoccupation pour les acteurs

Les aménagements successifs et l'exploitation des matériaux ont créé un déséquilibre du lit du Var dont les signes apparents sont le mauvais état des ouvrages et les risques d'inondation en cas de crue importante, comme cela s'est produit en 1994. Le fonctionnement physique du Var, très particulier, impose donc de plus en plus de contraintes aux projets des acteurs de la basse vallée.

A l'origine, l'endiguement des terres a permis un formidable développement de l'agriculture. Cet endiguement provoqua un exhaussement des fonds par dépôts de graviers et favorisa les premières extractions. Le développement urbain entraîna une surexploitation des graviers qui provoqua petit à petit le basculement du lit et l'abaissement de la nappe. Des seuils sont venus maintenir la ligne d'eau mais n'ont pas été conçus pour résister aux fortes crues. La crue de 1994 a relancé le charriage des matériaux et réengravé le lit en amont. L'arrivée de ces matériaux a modifié à nouveau le fonctionnement du fleuve dont l'équilibre morphologique est aujourd'hui menacé. Cette crue, intervenant sur un milieu défavorable, a également mis en évidence le risque de rupture des seuils en "château de cartes".

Des études ont montré que le retour à un profil d'équilibre dans la basse vallée est fortement lié au retour du transport solide.

De ces résultats, découle aujourd'hui une stratégie d'aménagement du lit tenant compte aussi bien de la contrainte du risque inondation que de celle du devenir de la nappe d'accompagnement du fleuve.

- Favoriser le retour du transport solide en abaissant les seuils de manière à tendre vers un équilibre du profil en long.

- Réserver des espaces à vocation hydraulique : définir et faire respecter l'espace vital du Var

- Mettre en place un plan d'aménagement du lit et d'intervention sur les ouvrages et la végétation tenant compte des résultats dans le temps et dans l'espace.

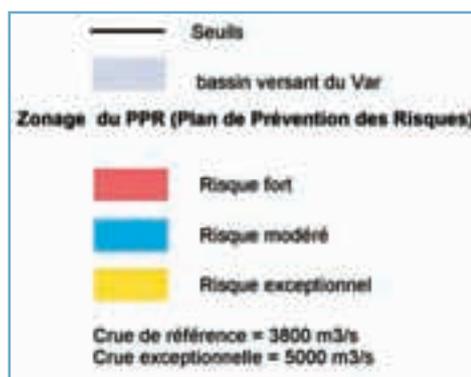
- Gérer les eaux de pluie et l'imperméabilisation du bassin versant

- Gérer les débordements et mettre en place des plans de secours

- Réduire la vulnérabilité aux risques

- Entretien des vallons

- Préserver le fonctionnement naturel de rétention des eaux de pluie sur les coteaux



## OBJECTIF GESTION DES RISQUES

# Gérer les crues sans aggraver les dysfonctionnements physiques du lit en assurant son aménagement en cohérence avec les enjeux économiques

### orientations stratégiques

#### • Accélérer le retour du transport solide, notamment par l'abaissement urgent et maîtrisé des seuils

Satisfaisant à la fois l'amélioration de l'écoulement des eaux et la réduction des coûts d'entretien trop élevés dans un contexte artificialisé, cette orientation recouvre donc toutes les démarches de gestion qui permettront de retrouver un équilibre du profil en long. Le programme d'abaissement des seuils, qui en est le principal instrument, devra respecter la progression dans le temps des matériaux de l'amont vers l'aval selon les indications fournies par les études. L'abaissement sera également conduit dans le respect de la qualité et du fonctionnement de la nappe souterraine et de la libre circulation des poissons migrateurs. Chaque modification de seuil se fera au titre d'une autorisation loi sur l'eau.

#### • Optimiser les interventions sur la végétation

Outre sa fonction paysagère, la végétation rivulaire présente un intérêt majeur en assurant le maintien des berges. Aujourd'hui l'entretien de la végétation suit une démarche systématique d'essartement avec comme seul objectif de favoriser l'écoulement des eaux. La réactivation du tressage du lit par le retour du transport solide, va modifier la présence de la végétation. Ce retour vers un faciès plus aride devra s'accompagner d'un traitement plus modéré et plus respectueux de la végétation afin qu'elle puisse jouer son rôle d'aide à l'entretien du lit.

#### • Définir et réserver sur le bassin versant des espaces à vocation hydraulique

Pour préserver la ressource en eau, les espaces nécessaires au fonctionnement équilibré du bassin versant, seront définis et réservés. Il s'agit des espaces minimum de divagation du fleuve et des espaces boisés d'infiltration des eaux de pluie

#### • Sensibiliser les populations à la gestion des risques

La démarche de gestion du bassin versant doit pouvoir être relayée par les populations riveraines. Chaque usager à son niveau peut en effet favoriser la mise en œuvre du SAGE. Un programme de sensibilisation et d'information de tous les usagers sur le fonctionnement des crues, les risques d'inondation et les plans de secours fera partie des préconisations du SAGE.

Les mesures  
opérationnelles  
territoriales SDAGE  
Rhône Méditerranée.  
Territoire des extrêmes  
méditerranéens. volume 1

La basse vallée du Var, secteur à crues torrentielles dominantes, est soumise à des phénomènes météorologiques de type méditerranéen, qui peuvent donner lieu à des pluies très intenses et localisées.

Elle est identifiée sur la carte 5 du volume 3 du SDAGE Rhône Méditerranée comme faisant partie des milieux fortement dégradés physiquement par des aménagements lourds (recalibrage, enrochements...), des extractions de granulats, une urbanisation très poussée des espaces riverains, qui ont gravement porté atteinte à leur fonctionnement, leurs potentialités écologiques et leur valeur paysagère.

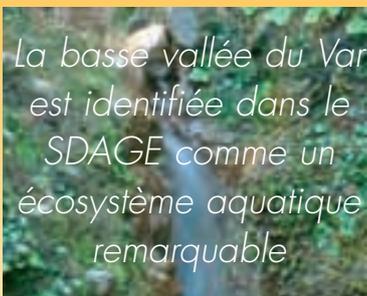
L'objectif du SDAGE pour ces milieux est la mise en œuvre de programmes prioritaires de restauration amorçant un retour progressif à un fonctionnement plus équilibré :  
Recréation d'espaces de divagation,  
restauration des relations nappes-rivières,  
reconnexion avec les milieux annexes...

#### Prévention et gestion des inondations

- Développer la connaissance des risques et de leur localisation.
- Ne pas générer de nouvelles situations de risques et conserver les champs naturels d'expansion des crues en lit majeur des cours d'eau.
- Conduire un programme d'actions prioritaires sur la gestion des risques d'inondations torrentielles sur l'arc méditerranéen incluant, de façon coordonnée et par bassin versant, des mesures réglementaires vis-à-vis de l'occupation des sols, des dispositifs d'alerte et d'annonce des crues et des actions d'aménagement et d'entretien régulier des rivières.



# UNE QUALITÉ PATRIMONIALE EN MUTATION



La basse vallée du Var est identifiée dans le SDAGE comme un écosystème aquatique remarquable

## Un environnement attrayant mais instable

La basse vallée du Var offre un environnement favorable à l'occupation de la plaine et au développement des activités. Sa ressource en eau souterraine, ses milieux naturels d'une grande richesse, l'embouchure du fleuve avec la mer et la présence de matériaux nobles en ont fait depuis des décennies un territoire stratégique pour l'implantation économique. Dans un lit contraint, le Var nécessite cependant un entretien coûteux à défaut duquel la végétation et le mauvais état des ouvrages font peser de lourdes menaces sur l'environnement.

Les nombreux aménagements du lit mineur ont conduit à l'apparition de nouveaux milieux qui ont été rapidement colonisés par des espèces d'oiseaux des bois, des forêts ou des roselières, mais au détriment des espèces initiales de milieu ouvert.

Le lit du Var représente la plus importante zone humide des Alpes Maritimes. Il constitue à la fois une zone de migration majeure et une zone de nidification pour de nombreux oiseaux.

La basse vallée possède en effet une grande richesse écologique aussi bien d'un point de vue floristique que faunistique.

Avant l'édiction des seuils, les espèces de poissons pouvant vivre en eau saumâtre parcouraient le Var sur 2 ou 3 kilomètres. Les espèces comme l'aloise feinte ou la truite "argentée" remontaient sans doute le cours d'eau pour se reproduire en amont. Les seuils, équipés de passes à poisson non fonctionnelles, ne permettent plus la remontée des poissons.

Mais si le Var constitue un espace naturel d'une grande diversité biologique et qui plus est à proximité de centres urbains, il n'a cependant pas fait l'objet d'une valorisation de ses accès. Il n'existe pas de sentier aménagé qui permette de longer le Var, hormis un petit tronçon dans la partie basse.

- Développer la connaissance des milieux et de leur fonctionnement, et hiérarchiser leur gestion.

- Favoriser la réappropriation des berges et du domaine public par les usagers

- Préserver l'équilibre des écosystèmes en harmonie avec le faciès méditerranéen et les spécificités de la vallée du Var

- Symboliser la démarche de préservation en choisissant de favoriser la reconquête du milieu par un poisson emblématique du Var, tel que l'anguille

massif du Chier  
(site Natura 2000)

vallons obscurs  
(site Natura 2000)

- Identifier et réserver les grands espaces structurants nécessaires au maintien d'un équilibre et de la qualité du cadre de vie

embouchure du Var avec la mer



## OBJECTIF VALORISATION DES MILIEUX

# Identifier, valoriser et sauvegarder les milieux naturels spécifiques de la basse vallée du Var encore épargnés par le développement économique

### orientations stratégiques

#### • Accélérer le retour du transport solide, notamment par l'abaissement urgent et maîtrisé des seuils

Satisfaisant la recherche d'un équilibre physique du Var, cette orientation recouvre toutes les démarches de gestion qui permettront un retour vers des milieux naturels. Le programme d'abaissement des seuils, qui en est le principal instrument sera conduit dans le respect de la qualité de la nappe souterraine et de la libre circulation des poissons migrateurs. Chaque modification de seuil se fera au titre d'une autorisation loi sur l'eau.

#### • Optimiser les interventions sur la végétation

La végétation rivulaire présente un intérêt majeur pour le paysage, la qualité des eaux, l'état des berges et la diversité des milieux biologiques. La réactivation du tressage du lit devra s'accompagner d'un traitement plus adapté de la végétation pour qu'elle participe à l'entretien du lit, à la biodiversité et aux habitats de la faune et la flore.

#### • Définir et réserver des espaces à vocation milieu naturel

Pour préserver les milieux naturels, les espaces nécessaires au fonctionnement équilibré du bassin versant seront définis et réservés. Il s'agit des espaces minimum de divagation du fleuve, des espaces boisés d'infiltration et d'épuration naturelles des eaux de pluie, des espaces agricoles de maintien du milieu naturel, des espaces d'accès aux berges pour les usages de loisirs de proximité du fleuve...

#### • Sensibiliser les populations au patrimoine écologique de la vallée

La démarche de gestion du bassin versant sera relayée par les populations riveraines. Un programme d'identification des différents usages liés au milieu naturel sera mis en place par le SAGE pour servir de base à des opérations d'initiation et d'information des usagers sur le patrimoine

#### • Prévenir la pollution

La qualité des eaux est en étroite relation avec la qualité des milieux. Les programmes de prévention de la pollution potentiellement présente sur le bassin versant inclueront un objectif de préservation des milieux naturels.

*Les mesures opérationnelles territoriales SDAGE Rhône Méditerranée. Territoire des extrêmes méditerranéens. volume 1*

*La basse vallée du Var est répertoriée au SDAGE comme axe principal de migration des oiseaux.*

*Le SDAGE fixe un objectif général de décloisonnement des milieux. La reconquête d'axes de vie pour certaines « espèces phares » du bassin rentre dans cette logique, l'objectif étant de retrouver une arborescence vitale du bassin où la dynamique écologique puisse s'exprimer totalement.*

#### **Préservation des milieux aquatiques et leur fonctionnement naturel**

- Eviter, sauf nécessité impérieuse (protection de lieux habités...), les travaux lourds de recalibrage et d'extractions de matériaux en lit mineur, qui se traduisent par la banalisation des milieux et la réduction de leur capacité auto-épuratoire.
- Limiter au strict nécessaire le développement des seuils en rivière, en tenant compte de la sensibilité des milieux à l'eutrophisation, de la dynamique fluviale et des risques de compartimentage des cours d'eau (vis-à-vis des poissons migrateurs notamment).
- Entreprendre la restauration physique des milieux particulièrement dégradés : cours d'eau et étangs eutrophisés, tronçons de rivières à débit réservé manifestement insuffisant, cours d'eau à faible débit d'étiage très fortement pollués,...

**Préservation des espèces remarquables, oiseaux, poissons migrateurs, espèces endémiques, rares,...** et reconquête d'axes de vie



# OBJECTIFS ET STRATÉGIE

---

## SAGE NAPPE ET BASSE VALLEE DU VAR

CONCEPTION :  © TOUTS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS - CRÉDIT PHOTO : SNEBIV - VILLE DE NICE - SAREGE DÉTUIS



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nappe et Basse Vallée du Var  
Cle Var